

## Culture à Vif n°447



**Semaine du 27 janvier au 2 février 2025**

**Préparation d'une publication de la FNCC sur le cinéma.** Une publication à destination des élu.es locaux sur le cinéma, pilotée par un groupe de travail d'élu.es de la FNCC, est en cours de préparation. A l'instar du Guide sur les bibliothèques, cette nouvelle publication se propose de revenir sur les atouts et les enjeux de la salle de cinéma pour les collectivités territoriales, illustrés par des témoignages concrets d'élu.es et de professionnels accompagnés par la présentation de dispositifs d'aide et d'accompagnement. Un appel à contribution a été adressé aux adhérents de la Fédération qui souhaiteraient partager leurs témoignages.

**Conseil local des territoires pour la Culture du Grand Est.** Le mardi 21 janvier, le Conseil local des territoires pour la Culture du Grand Est s'est réuni à Strasbourg. La FNCC y était représentée par Anne Mistler, adjointe à la maire de Strasbourg en charge des arts et cultures et vice-présidente de la FNCC. De nombreux sujets étaient à l'ordre du jour, notamment le Plan Culture et ruralité, le Pass culture et le Plan en faveur de la liberté de création, trois sujets qui font écho aux travaux et réflexions en cours à la FNCC. Il a également été question de l'incertitude budgétaire qui est au centre des préoccupations des collectivités territoriales.

**Cinq grands chantiers pour le ministère de la Culture.** La cérémonie des vœux de la Ministre aux acteurs de la culture - à laquelle étaient présents Jean-Philippe Lefèvre, président, Jean-Michel Poullé, trésorier, et Frédéric Hocquard, président d'honneur de la FNCC - s'est tenue dans un contexte particulier du fait des incertitudes budgétaires. Rachida Dati a néanmoins annoncé cinq grands chantiers pour son ministère : « *concrétiser le projet de National Trust à la française* », « *relancer une grande politique en faveur de l'architecture* », « *fédérer les énergies pour mieux défendre la scène française* », « *remettre la culture scientifique au centre des politiques culturelles* » et « *mener un grand projet autour de la transmission du patrimoine et de la culture cinématographique* ». [Plus d'informations.](#)



**Fabien Le Guernevé reçoit l'insigne de chevalier dans l'ordre des Arts et des Lettres.** Fabien Le Guernevé, premier adjoint au maire de Vannes notamment en charge de la culture et du patrimoine, conseiller régional de Bretagne et vice-président de la FNCC, a reçu l'insigne de chevalier dans l'ordre des Arts et des Lettres le 29 janvier. Isabelle Chardonnier, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne, lui a remis cette décoration au nom de la ministre de la Culture. L'élu se dit honoré et souligne « *une reconnaissance du travail accompli avec toutes et tous pour défendre la culture et le patrimoine à Vannes, en Bretagne, et à l'échelle nationale au sein de la FNCC* ».



**Région Sud : œuvrer pour le rapprochement entre culture et santé.** Le 16 janvier, la ministre de la Culture était à Marseille pour le renouvellement du partenariat avec la Région Sud et l'agence régionale de Santé (ARS). La lettre d'intention signée à cette occasion lance un plan d'action commun triennal 2025-2028 qui doit notamment permettre « la structuration et la professionnalisation du réseau régional des projets Culture et santé », « l'encouragement des coopérations entre structures de santé ou médico-sociales et culturelles » ou encore le « soutien aux projets culturels au bénéfice des usagers, des familles et du personnel médical ». [Plus d'informations.](#)

**Festival Jeune et Très Jeune Public à Gennevilliers.** La Ville de Gennevilliers présente la nouvelle édition du festival Jeune et Très Jeune Public, en partenariat avec l'association Enfance et Musique. La programmation regroupe 31 spectacles pour 77 représentations dans 15 lieux différents accompagnés de rencontres et d'ateliers sur le thème de la nature. Patrice Leclerc, maire de Gennevilliers, Nadia Mouaddine, conseillère municipale, et Marc Caillard, président fondateur d'Enfance et Musique, décrivent ce festival comme « une invitation à construire demain avec les jeunes générations, en les accompagnant sur le chemin de la découverte et de la création ». [Plus d'informations.](#)



**Nouvelle édition du guide "Le 1% artistique et la commande publique".** Le Centre national des arts plastiques (CNAP) publie, en partenariat avec la Direction générale de la création artistique du ministère de la Culture (DGCA), une nouvelle édition mise à jour du [guide](#) "Le 1% artistique et la commande publique" pour répondre aux changements des textes notamment apportés par la circulaire ministérielle de janvier 2024. Il a pour « ambition d'accompagner les commanditaires dans toutes les étapes de la procédure » pour « faciliter l'application systématique du 1% artistique prévu par la loi et établir des relations de confiance entre tous les intervenants ». Il est diffusé auprès des services de l'État et des collectivités territoriales.

**La mer sur le devant de la scène en 2025.** L'Etat lance l'Année de la Mer, « pour comprendre – et ne plus oublier ensuite – que nous avons toutes et tous, et quel que soit notre territoire, La Mer en commun ». Dans ce cadre, tous les projets et actions comme des spectacles, des festivals ou encore des expositions ou des colloques visant à « valoriser [...] l'importance de l'océan et des enjeux du maritime » pourront faire l'objet du label "La Mer en commun". Le processus de labellisation sera ouvert aux associations et fondations, aux collectivités territoriales, aux établissements publics, aux entreprises et aux organisations syndicales et professionnelles, en continu sur l'ensemble de l'année. De nouveaux projets seront annoncés mensuellement. [Plus d'informations.](#)



**Le Sentier d'art revient dans l'Eure pour une nouvelle édition.** L'Intercom Bernay Terres de Normandie organise la cinquième édition de son Sentier d'art du 28 juin au 28 septembre 2025. Cet événement « est une invitation à cheminer entre la création artistique contemporaine et le patrimoine historique, rural et naturel » du territoire. Trois appels à candidatures ont été lancés pour la création d'œuvres éphémères, d'une œuvre pérenne ainsi que pour la création d'une œuvre en résidence avec les publics. La volonté est « de mettre en lumière des lieux du territoire à travers le regard d'artistes contemporains professionnels, de susciter la curiosité et de générer des rencontres entre les artistes, leurs œuvres et les habitants ». [Plus d'informations.](#)



**Renaissance du cinéma municipal d'Ault.** Plus de 40 ans après la fermeture de son cinéma Le Caméo, la commune d'Ault a inauguré son nouveau cinéma municipal le 15 janvier 2025. Le projet porté par Marcel Le Moigne, maire d'Ault, et Cécile Caëls, chargée de la politique culturelle de la commune, a débuté en 2023 car « les habitants ont exprimé des attentes en faveur du retour d'un cinéma de proximité ». Ils expliquent que la salle est pensée pour être polyvalente entre projections et spectacles « mais derrière tout ça, l'idée est d'accéder en proximité à une activité de loisir, et pas n'importe laquelle : au septième art ». Pour le maire, le plus difficile a été « de trouver la clé pour ouvrir la porte du CNC [...] pour que ce projet puisse voir le jour ». [Plus d'informations.](#)

**Portrait culturel : témoignage de Guillaume Robic, vice-président de la Communauté de communes du Kreiz-Breizh.** Dans le dernier numéro de la [Lettre d'Echanges](#) "Culture et ruralité", Guillaume Robic, également maire de Rostrenen, présente le territoire de Kreiz-Breizh et sa politique culturelle fondée notamment sur un pacte de développement culturel signé avec l'Etat, la Région et le Département. Il revient sur les "Portraits du Kreiz-Breizh", une consultation populaire hors norme pour « mettre en œuvre les droits culturels dans toutes leurs dimensions » et explique qu'en territoire rural, « les cultures sont multiples, moins descendantes, moins prescriptrices aussi, mais qu'elles existent et y sont ancrées » (photo ©Kreiz-Breizh). [Sur le site de la FNCC.](#)



## Agenda

### **Samedi 1er février 2025 à Angoulême**

Rencontre territoriale de la FNCC, à l'occasion du Festival international de la Bande dessinée.  
[Programme et inscription.](#)

### **Mardi 11 février 2025 à Paris**

Journée-ateliers réHAB XXe organisée par le Service architecture du ministère de la Culture.

### **Mardi 18 février 2025 à Paris**

Réunion du Bureau de la FNCC.

FNCC

81 Rue de la Tour 42000 Saint-Etienne

Tél : 04 77 41 78 71

[www.fncc.fr](http://www.fncc.fr) - [contact@fncc.fr](mailto:contact@fncc.fr)



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

[Se désinscrire](#)

© 2025 FNCC